
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1962 - N° 424 /PR-MFT-DB

MINISTERE DES FINANCES ET
DU TRAVAIL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

DIRECTION DU BUDGET

VU la Constitution du 26 Novembre 1960;

VU le Décret n°62/PR du 13 Février 1962, nommant les
Membres du Gouvernement;

VU la loi Organique n°59-35/ALD du 31 Décembre 1959
notamment son article 44;
Le Conseil des Ministres entendu;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Est approuvée la délibération n°62/IO du 27 Juillet 1962 arrê-
tant le Budget additionnel du Département du Sud-Est aux sommes ci-après :

En recettes ordinaires :

- a) Titre 1er. : Sous-Préfectures : DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT QUATRE
VINGT TREIZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET ONZE(19.493.971)
francs.
- b) Titre 2 : Circonscription Urbaine de Porto-Novo : VINGT DEUX MIL-
LIONS (22.000.000) de francs.

En recettes extraordinaires :

- a) Titre 1er. : Sous-Préfectures : DIX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE TROIS
MILLE DEUX CENT DIX HUIT (10.353.218) francs.
- b) Titre 2 : Circonscription Urbaine de Porto-Novo P.M.
soit au total CINQUANTE ET UN MILLIONS HUIT CENT QUARANTE
SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT NEUF (51.847.189) francs.

En dépenses ordinaires :

- a) Titre 1er. : Sous-Préfectures : DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT QUATRE
VINGT TREIZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET ONZE(19.493.971)
francs.
- b) Titre 2 : Circonscription Urbaine de Porto-Novo : VINGT DEUX MIL-
LIONS (22.000.000) de francs.

En dépenses extraordinaires :

- a) Titre 1er. : Sous-Préfectures : DIX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE TROIS
MILLE DEUX CENT DIX HUIT(10.353.218) francs.
- b) Titre 2 : Circonscription Urbaine de Porto-Novo : P.M.
soit au total CINQUANTE ET UN MILLIONS HUIT CENT QUARANTE
SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT NEUF(51.847.189) francs.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel
de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS :

PR..... 2
JORD..... 1
CF..... 1
Trésor..... 2
C.G.S.E..... 1
Préf.Sud-Est..... 1
MAID..... 1
MFT..... 1
DB..... 1

VU :

PORTO-NOVO, le 4 OCTOBRE 1962
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DES FINAN-
CES ET DU TRAVAIL,
SENT, LE GARDE DES SCEAUX

H. MAGA

VU :

LE CONTROLEUR FINANCIER,

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE LA DEFENSE,